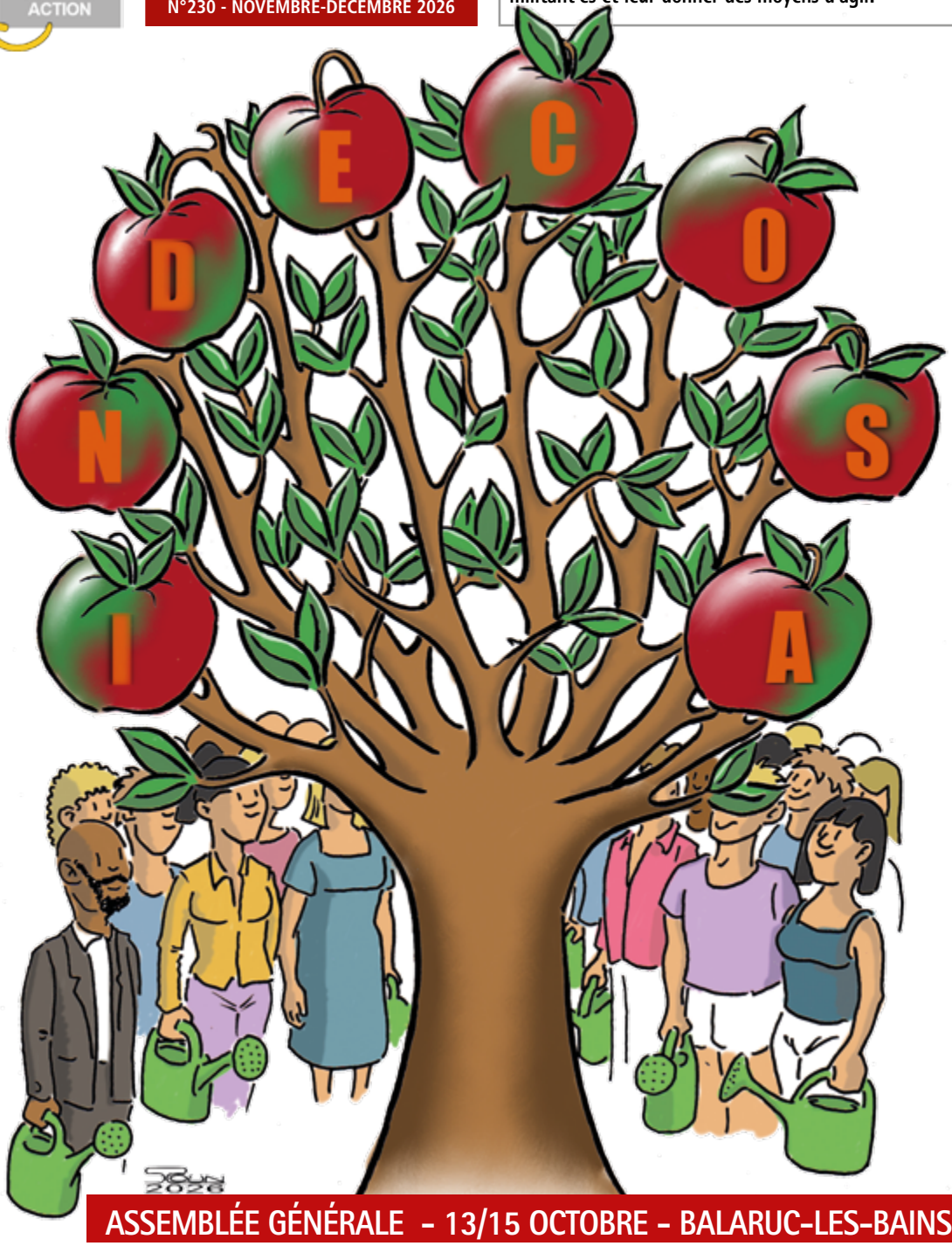
INDECOSA la cgt CONSOM' ACTION

IN MAGAZINE

N°230 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026

BILAN DE L'ASSOCIATION

Les années 2024-2026 ont été marquées par une activité importante dans de nombreux domaines. Au-delà de la diversité des sujets, une ambition commune s'est affirmée : comprendre les évolutions de la consommation, construire des analyses propres à l'association, informer les consommateurs, former les militant·es et leur donner des moyens d'agir.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 13/15 OCTOBRE - BALARUC-LES-BAINS

DES IDÉES, DES LUTTES ET DU COMMUN

Bilan de l'association

UNE AMBITION COMMUNE



Les années 2024-2026 ont été marquées par une activité importante d'Indecosa-CGT dans de nombreux domaines : alimentation, santé, logement, eau, numérique, environnement, formation, communication et action internationale. Au-delà de la diversité des sujets, une ambition commune s'est affirmée : comprendre les évolutions de la consommation, construire des analyses propres à l'association, informer les consommateurs, former les militant·es et leur donner des moyens d'agir.

Les collectifs nationaux ont constitué un moteur important de cette activité. Ils permettent de suivre l'actualité, d'approfondir les dossiers et d'élaborer nos positions.

Le collectif Alimentation, relancé en 2023, a notamment produit une quinzaine de dossiers représentant environ 500 pages, sur l'agriculture, les pesticides, la distribution, la précarité alimentaire, la nutrition ou encore les aliments ultra-transformés. Il a produit des journaux, des fiches pratiques, un livre sur le système alimentaire.

Dans le domaine de la santé, le collectif a poursuivi ses publications avec la *Sentinelle de la Santé* et l'*Info Santé*, accompagné les représentant·es des usagers et développé des outils de suivi des mandats. En 2025, l'association comptait 131 mandaté·es RU dans plus de 25 associations départementales. Le colloque national des représentant·es des usagers, organisé en juin 2025, a réuni 53 personnes.

En 2026, une stratégie environnementale a renforcé la prise en compte des conséquences environnementales de la consommation dans les travaux de l'association. Plutôt que de créer un nouveau collectif, elle s'est appuyée sur les groupes existants et a développé une veille, des contributions transversales et *Le Billet Vert*, lettre d'information mensuelle. Les sujets abordés ont notamment porté sur le greenwashing, les déchets, l'économie circulaire, la qualité de l'air intérieur, les biodéchets et l'industrie textile. Des échanges avec les associations départementales et la préparation d'actions pour la Semaine européenne de la réduction des déchets ont également engagé une mobilisation territoriale. La période a donné lieu à une production diversifiée : dossiers, journaux, fiches pratiques, lettres d'information, podcasts, vidéos et publications en ligne. Le IN Magazine, diffusé à six numéros par an et tiré à 2 000 exemplaires, est resté un outil central.

Diverses formations

Un parcours général de formation a été structuré autour des modules « Découverte », « Présentation » et « Équipes dirigeantes ». Des formations sur la banque, le numérique, la santé et l'alimentation ont été créées ou remaniées. Le défi est désormais de mieux diffuser les outils et les formations, et de faciliter leur appropriation dans les associations départementales.

Les colloques sur l'alimentation, le numérique et l'eau ont nourri la réflexion et les échanges avec des expert·es, associations et organisations syndicales. Dans la santé, la campagne pour la gratuité du stationnement dans les établissements de soins a combiné pétition, affichage et interpellation des parlementaires. Les travaux sur le Nutri-Score, les pesticides, la précarité alimentaire et le droit à l'alimentation ont contribué à transformer l'expertise en revendications. Les initiatives locales sur l'eau montrent également les possibilités d'action dans les territoires.

L'environnement a été progressivement intégré aux travaux des collectifs et aux revendications de l'association. Les coopérations avec des structures de la CGT et des acteurs associatifs ou publics ont par ailleurs contribué au partage des ressources et des expériences. Sur le plan international, les relations avec l'ECU, l'O2CD et l'UNCS ont été poursuivies, de même que la participation au Festival Alimenterre.

Dans le numérique, l'obtention en 2025 du statut de Signaleur de confiance national et européen a renforcé la capacité d'intervention de l'association face aux plateformes.

Ce bilan montre qu'Indecosa-CGT sait produire des analyses, développer son expertise et créer des outils. Il fait aussi apparaître plusieurs fragilités : certains collectifs reposent sur peu de militant·es, l'implication départementale demeure inégale, et le passage des productions à des actions locales doit être renforcé. L'arrêt de certains formats de communication, les difficultés de participation et la baisse des formations soulignent également l'importance des moyens et de la continuité.

Indecosa-CGT intervient sur des enjeux qui touchent directement la vie quotidienne : pouvoir d'achat, alimentation, logement, santé, environnement, numérique, eau, services publics et accès aux droits. Cette action complète celle de la CGT en prolongeant la défense des droits dans la consommation et dans les territoires.

Pour le prochain mandat, la priorité sera de consolider les collectifs, soutenir les associations départementales et transformer davantage le travail national en initiatives concrètes. Les acquis en santé, alimentation et environnement offrent une base pour articuler défense des consommateurs, justice sociale et qualité du cadre de vie. ■

Gérard Casolari

Ce bilan montre qu'Indecosa-CGT sait produire des analyses, développer son expertise et créer des outils.

ÉDITORIAL

INDECOSA-CGT... VOTRE HOROSCOPE



Il faut reconnaître que pendant cette année 2026 les astres avaient un alignement très négatif, porteurs de nombreuses mauvaises nouvelles pour le monde du consumérisme en France.
Cela s'est concrétisé par la disparition de l'INC et de son journal « 60 millions de consommateurs ». Il n'y a plus de journal de service public d'information des consommateurs.
La fin des subventions aux CTRC (Centres Techniques Régionaux de la Consommation) annonce leur disparition dans les prochains mois. Les associations de consommateurs perdent des appuis juridiques et de formation de leurs militants qui étaient indispensables pour beaucoup d'entre elles.
Ce désengagement de l'État, porté par Jupiter, a épargné les associations de consommateurs pour l'instant.
Mais qu'en sera-t-il au printemps 2027 à la sortie du choc des planètes des élections présidentielles ? L'information et la protection des consommateurs ne sont pas la priorité de nombreux prétendants au « trône ».
Dans ce ciel morose des éclaircies plus optimistes illuminent Indecosa-CGT :
Notre association, après avoir traversé un ciel chaotique dans les années 2010/2020, s'est stabilisée financièrement. Quelques planètes plus sombres peuvent entrevoir la fin de la subvention de l'État qui nous mettrait en difficulté, mais nous pourrions y faire face.
Continuer notre mutation d'une association centrée sur la résolution des litiges de consommation vers une association qui s'engage et agit dans tous les domaines de la consommation.
Dans la continuité de la trajectoire de plusieurs comètes nous devons poursuivre :
Le fonctionnement démocratique de notre association
L'implication de tous les élus du CA (Le national c'est nous)
L'impulsion du travail en commun avec la CGT et ainsi acquérir une meilleure reconnaissance en son sein.
Voilà le ciel de ces prochaines années porteur de certaines alertes mais aussi, et surtout, porteur de beaucoup d'espoir et d'opportunités qu'il faudra saisir.

Bernard Filaire

SOMMAIRE

ACTUALITÉ **P.2**
Bilan de l'association : une ambition commune

ÉDITORIAL **P.3**
Indecosa-CGT... Votre horoscope

EUROPE **P.4-5**
Environnement : Indecosa-CGT à la semaine européenne de réduction des déchets

BRÈVES **P.5-6**
Le Festival Alimenterre s'installe à Benoit Frachon
Le site Internet Indecosa-CGT fait peau neuve !

NATIONAL **P6**
La casse du secteur de la consommation : un affaiblissement démocratique majeur

PORTRAIT **P.7**
Christian Khalifa, président d'Indecosa-CGT «Indecosa-CGT propose un autre système qui garde l'humain au cœur des relations»

DOSSIER **P.8-13**
AG Indecosa-CGT - 13-15 octobre 2026 - Balaruc-les-Bains
Des idées, des luttes et du commun

JURIDIQUE **P.14**
La réforme européenne entre en application • Les règles relatives au remboursement anticipé précisées en droit français • Un renforcement du contrôle des petits colis • Vers une nouvelle protection du consommateur numérique

CULTURE **P.15**
Soutenir les librairies indépendantes • Un épisode de l'histoire ouvrière helvétique

AGENDA

Novembre
03 : Bureau National (93 Montreuil)
16 -20 : Formation Relation Banque - Clients (91 Courcelle-sur-Yvette)
24 : Bureau National (93 Montreuil)

Décembre
08 : Conseil d'Administration National (visioconférence)
14-16 : Formation Alimentation (91 Courcelle-sur-Yvette)

Information Indecosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX
Tél. : 01 55 82 84 05. email : contact@indecosa.cgt.org Site : www.indecosa.fr
Directeur de la publication, Rédacteur en chef : François Bilem • Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte • Relecture, correction : groupe relecture Indecosa• Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 6 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 35 euros • N° de commission paritaire : 0425 G 86486. Imprimé sur papier recyclé.

Environnement

INDECOSA-CGT À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) est l'événement de référence de sensibilisation à la prévention des déchets. Développée à l'échelle européenne étendue, elle se tient chaque année dans une trentaine de pays ; en 2026, elle aura lieu du 21 au 29 novembre.

Son objectif est de promouvoir la réduction des quantités de déchets autant que d'encourager des pratiques de consommation plus sobres, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du tri, du compostage, de la réparation, du réemploi, et tant d'autres.
Chaque année, un sujet est plus particulièrement mis à l'honneur. En 2026, c'est la question de l'ultra-consommation qui sera abordée, sur trois secteurs iconiques : la mode, le numérique, la décoration. Fast Fashion, Fast tech, Fast déco... Ces appellations désignent des pratiques de production et de consommation caractérisées par des produits aux durées de vie toujours plus courtes, des collections très vite renouvelées et des prix d'appel irrésistibles, conçus pour nous pousser à acheter, acheter et encore acheter. Sans trop de regard pour les conséquences sociales et environnementales de ces produits bien sûr, ni à la fabrication, ni une fois qu'ils sont devenus déchets.





Des actions pour tous

En France, la SERD est coordonnée par l'ADEME et mobilise collectivités, entreprises, établissements publics, associations et particuliers : tous ces acteurs peuvent devenir porteurs de projets et proposer des animations sur comment mieux consommer, mieux produire, prolonger la durée de vie des produits et jeter moins. Les animations peuvent s'adresser à tous : grand public, élus, professionnels, scolaires, étudiants, ou bien des publics spécifiques (résidents en établissements de santé, foyers de jeunes travailleurs, résidents de parcs locatifs, ...). Les actions elles-mêmes peuvent être de nature très variée : stands, organisation de projection, de débat, d'ateliers de réparation, mais aussi de campagne d'affichage, de défis collectifs ... La liste est longue !



C'est ainsi qu'en 2025, 2,3 millions de personnes en France ont pu être directement sensibilisées à la question des déchets, à une consommation plus responsable et à l'économie circulaire.
C'est donc tout naturellement que des associations Indecosa-CGT ont présenté de l'intérêt pour cet événement. En effet, l'enjeu de prévention de nos déchets est à la croisée de nombreux sujets portés par notre organisation : pouvoir d'achat, défense des services publics, vivre ensemble, préservation de notre environnement et de nos ressources... De plus, la gestion des déchets est centrale dans le Logement, a fortiori en logements collectifs. Nos militants en campagne ne s'y sont pas trompés et plusieurs ont souhaité s'emparer du sujet pour aller à la rencontre des locataires de bailleurs sociaux. Pour les soutenir dans cette démarche, l'association nationale a d'ailleurs conçu un tract de sensibilisation, diffusé auprès de toutes les associations déclarées candidates.

Sur tous les fronts

Enfin et plus généralement, la tenue d'actions locales de sensibilisation reste un excellent outil pour aller à la rencontre des habitants et usagers, des collectivités, et des autres acteurs de la solidarité sur nos territoires. Certaines associations ont projeté d'aller mener l'enquête sur les habitudes d'habitants, d'autres de diffuser des tracts d'information sur le tri des déchets, d'autres encore envisagent de mener des opérations de trocs d'objets. Tout un programme !
À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les résultats de la participation d'Indecosa-CGT à la SERD. Il faut dire qu'il s'agit pour nous d'une première fois, et que le mois de novembre n'est pas forcément le plus pratique, notamment pour mener des activités d'extérieur. Et bien sûr, un grand nombre de nos associations sont mobilisées sur les élections Logement, qui se tiendront presque en même temps ! Compliqué d'être sur tous les fronts à la fois bien sûr.
Sans doute que la participation d'Indecosa-CGT à l'édition 2026 de la SERD sera limitée. Peut-être même qu'aucune association ne pourra, in fine, être officiellement inscrite à l'événement. Mais qu'à cela ne tienne, il semblerait que la graine soit plantée et que nombre de nos militant.es et futur.es élu.es auprès des bailleurs sociaux aient très envie de parler un peu plus de déchets. Cela n'augure que du bon pour les prochaines activités de notre organisation, dans le cadre du Logement comme au-delà, et bien sûr, pour la SERD 2027 ! ■

Éléonore Kubik

LE FESTIVAL ALIMENTERRE S'INSTALLE À BENOIT FRACHON

Connaissez-vous le Festival Alimenterre ? Il a vu le jour dans un cinéma parisien il y a près de 20 ans et il rassemble aujourd'hui plus de 100 000 personnes dans 16 pays chaque année.
Le festival Alimenterre est un évènement international majeur dédié à l'alimentation durable et solidaire. Construit autour de projections de films documentaires, il invite à découvrir et s'interroger sur nos systèmes agricoles et alimentaires, en France et à travers le monde.
Le festival est porté par le Comité Français pour la Solidarité Internationale, association œuvrant pour la défense du droit à l'alimentation et la lutte contre les inégalités, dont Indecosa-CGT est membre, et plus encore, membre du jury de sélection des films d'Alimenterre.
En cherchant un endroit où nous pourrions organiser des projections, un lieu nous a semblé idéal : le centre de formation syndicale de la CGT bien sûr ! Nous leur avons soumis l'idée et l'accueil a été plus qu'enthousiaste : 5 films de la sélection officielle d'Alimenterre 2026 ont été mis à l'affiche des soirées culturelles du centre Benoît Frachon.
Femmes des Terres, de Edgar Baoua-Dedrich, Soizic Baumard, Emma Blandin, Pyrène Van Den Steendam, Aïnhoa Saint-Georges, Bleuenn Lebaill, 2025. Documentaire construit sur le partage d'expériences et de vie de femmes agricultrices en Bolivie, France et Togo.
Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes, de Miyuki Droz, Sylvain Lepetit, Sébastien Sega, 2021, présente les conséquences de l'usage massif de ces biocides sur notre système agricole autant que sur la santé environnementale.
Pilleurs de Terre, de Fanny Paloma, 2025 retrace l'accaparement de terres par des multinationales à travers le monde.
Reclaiming Cocoa, de Philippe Stalder, 2025 : explore les conséquences de l'héritage colonial et les dysfonctionnements actuels de la filière du cacao au Ghana.
Outre-mer, terres de solutions, d'Hélène Trigueros, 2025, met en avant les initiatives locales mises en place pour renforcer l'autonomie alimentaire en outre-mer atlantique, pacifique et indien.
Ces projections ont été suivies de débats forts sur les films avec les stagiaires en formation, ainsi que sur la place que pouvait avoir la CGT, Indecosa et tout un chacun sur ces sujets, dans ces combats.
Une très belle initiative et un beau partenariat avec le Centre Benoît Frachon que nous espérons bien pouvoir renouveler l'année prochaine !



La casse du secteur de la consommation

UN AFFAIBLISSEMENT DÉMOCRATIQUE MAJEUR

Des institutions essentielles, telles 60 millions de consommateurs, sont remises en question. Or, elles sont indispensables pour alerter sur les dérives.

Depuis plusieurs années, le secteur de la consommation en France subit une dégradation profonde, silencieuse mais systémique. Ce qui pourrait passer pour de simples ajustements budgétaires ou des réorganisations administratives relève en réalité d'un mouvement beaucoup plus inquiétant : la fragilisation volontaire des outils publics qui protègent les consommateurs, informent les familles et régulent les marchés. Cette casse n'est pas un accident. Elle s'inscrit dans une logique où l'information indépendante, la défense collective et la régulation sont perçues comme des obstacles plutôt que comme des biens communs.

L'exemple le plus emblématique est celui de l'Institut national de la consommation (INC) et de 60 Millions de consommateurs. Ces institutions, pourtant essentielles, ont été confrontées à des baisses de moyens, des incertitudes structurelles, des remises en cause de leurs missions, et in fine, à la suppression de l'un et à la supposée reprise par des intérêts privés de l'autre. Or, leur rôle est irremplaçable : tester les produits sans influence commerciale, analyser les pratiques des entreprises, alerter sur les dérives, éclairer les politiques publiques. Dans un paysage saturé de publicités, de comparateurs financés par les marques et de contenus sponsorisés, affaiblir, voire détruire ces acteurs, revient à livrer les consommateurs à des sources d'information biaisées, opaques ou intéressées.

La casse du secteur de la consommation touche aussi les structures de proximité. Les associations locales voient leurs financements diminuer, leurs permanences se réduire, leurs actions se complexifier. Pourtant, ce sont elles qui accompagnent les ménages face aux litiges, aux arnaques, aux contrats incompréhensibles, aux pratiques abusives. Ce sont elles qui défendent les droits des locataires, des usagers, des personnes vulnérables. Moins de moyens, c'est moins de recours. Moins de recours, c'est plus d'inégalités.

Cette fragilisation intervient dans un contexte où les enjeux explosent : inflation, numérisation des services, démarchage agressif, explosion des abonnements, multiplication des plateformes, complexité croissante des contrats. Jamais les consommateurs n'ont eu autant besoin d'être informés, accompagnés, protégés. Pourtant, les outils publics et associatifs qui devraient être renforcés sont au contraire affaiblis.

Derrière cette casse, il y a un risque démocratique. Car la consommation n'est pas un sujet technique : c'est un espace de pouvoir. Quand l'information indépendante recule, ce sont les géants économiques qui avancent. Quand les associations sont affaiblies, ce sont les pratiques abusives qui prospèrent. Quand les contre-pouvoirs disparaissent, ce sont les citoyens qui perdent leur capacité d'agir.

Préserver le secteur de la consommation, ce n'est pas défendre une niche administrative. C'est défendre un pilier de la justice sociale, de la transparence économique et de la démocratie. C'est garantir que chacun, quel que soit son revenu, puisse comprendre, choisir, contester, se défendre. C'est refuser que l'information devienne un produit marchand comme un autre.

Aujourd'hui, la casse est réelle. Mais elle n'est pas irréversible. Elle appelle une mobilisation collective, politique et citoyenne pour réaffirmer un principe simple : la protection des consommateurs n'est pas une variable d'ajustement, c'est un droit fondamental. ■

Véronique Bourgeois

Derrière cette casse, il y a un risque démocratique. Car la consommation n'est pas un sujet technique : c'est un espace de pouvoir. Quand l'information indépendante recule, ce sont les géants économiques qui avancent.

LE SITE INTERNET INDECOSA-CGT FAIT PEAU NEUVE !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le nouveau site Internet d'Indecosa-CGT est en ligne ! Fruit de la volonté de se doter d'outils plus performants, la refonte du site a fait l'objet de mois de travail et de réflexions afin d'être prêt pour l'Assemblée Générale de 2026.

Pensé pour être plus pratique, plus ergonomique et plus intuitif, il n'oublie pas de porter haut et fort nos couleurs. En effet, ce site est aussi une des premières traductions des travaux en cours sur le renforcement de notre identité collective.

Il s'adresse tout d'abord aux consommateur·ice·s et usager·e·s bien sûr, afin qu'ils et elles trouvent des informations claires sur la consommation : expertises, enjeux socio-politiques, conseils. Il s'agit aussi d'une vitrine pour mieux connaître et faire connaître notre organisation, notre fonctionnement, nos combats. Dans ce contexte, une place de choix est évidement réservée aux associations départementales, valorisant leurs activités et incluant leurs contacts et horaires de permanences sous la forme d'une carte interactive intuitive pour les utilisateurs et utilisatrices.

Il est aussi conçu comme un support de travail et de partage des ressources. Actualités, réactions politiques, publications thématiques, événements nationaux et locaux, outils pratiques ... Tout y est réorganisé pour faciliter les recherches et contacts, et ainsi, nous l'espérons, mieux accompagner nos militant·e·s dans l'exercice de leurs actions et missions. Dans cet esprit, un « espace privé » pour les membres d'Indecosa en mandat est prévu, dans lequel seront partagés les travaux en cours de l'organisation et les informations internes. Une page de veille a aussi été conçue pour compiler les actualités de différents sites consultés par les membres de l'association.

Ce nouveau site est pensé par et pour notre organisation, dans toutes ses composantes. Certains petits détails seront sans doute à corriger au fil de l'eau et des usages : le National compte sur tous les bénévoles pour partager leurs retours d'expérience et ainsi, participer à l'amélioration constante de notre nouvel outil collectif. ■

Christian Khalifa, président d'indecosa-CGT

"Indecosa-CGT propose un autre système qui garde l'humain au cœur des relations"



Peux-tu nous rappeler comment tu es arrivé à l'association nationale Indecosa-CGT ?

Au lycée, j'ai milité dans un mouvement de jeunesse. On m'a demandé d'exercer une responsabilité régionale pendant deux ans. Une véritable formation militante de terrain à l'écoute de la jeunesse.

Je suis rentré à la Cnav (caisse nationale d'assurance vieillesse) en 1983. J'y ai rencontré des camarades de la CGT, je me suis syndiqué.

J'ai eu une expérience d'élu municipal, mais c'est le syndicalisme qui m'a absorbé.

J'ai exercé plusieurs responsabilités au syndicat. Trésorier puis secrétaire du comité d'entreprise. Je suis parti à l'UD-CGT de Paris et à l'union locale du 19e, j'ai rencontré et milité avec Martine Sellier. Quand la Confédération lui a demandé de prendre la présidence d'Indecosa-CGT national, elle a proposé que je la rejoigne. Sans rien connaître de l'association, j'ai été élu au CA national d'Indecosa-CGT en novembre 2014. J'ai alors été élu trésorier. Puis président à la suite du départ de Martine en 2020. À l'assemblée générale de Balaruc en octobre 2026, je partirai de l'association après 12 ans d'activité intense pour aller faire autre chose à la retraite.

Durant tes différents mandats, quelles évolutions as-tu constaté dans le monde de la consommation et dans notre association ?

Depuis plus de dix ans l'État a tout fait pour mettre à mal le secteur de la consommation. Après la réduction continuelle des subventions, l'État s'est attaqué à l'Inc, sans relâche, pour arriver à sa liquidation à la faveur d'un 49.3 sur le budget, malgré la représentation nationale et les consommateurs. S'ensuit la fin des subventions aux CTRC, outils essentiels au service des associations. Si l'État continue, ce seront les associations de consommateurs, toutes ou certaines, qui disparaîtront. Dans un seul but : celui du « tout numérique », comme Signal Conso. L'État supprime le lien humain qui existe dans le secteur consumériste. Il se désengage de ses responsabilités.

A contrario, Indecosa-CGT est montée en expertise. Depuis 2018 nous avons la reconnaissance spécifique qui indique que nous sommes parmi les cinq plus importantes associations de consommateurs.

Par nos écrits, par nos mandatés dans les institutions, notre projet revendicatif est de plus en plus reconnu.

Indecosa-CGT peut et doit être le moteur d'un rassemblement pour un grand secteur de la consommation en France et en Europe.

Quelles sont les principales réalisations de ces dernières années et quelles sont les luttes que nous devrons mener prochainement ?

Nous avons créé cette double force :

Être présent dans le présent, que ce soit le dossier individuel, les actions contre les pesticides ou pour le nutriscore. Nous sommes agréés signaleurs de confiance

Avoir un projet, une feuille de route, une position sur le logement, sur l'alimentation,... qui permette de proposer des revendications novatrices pour les consommateurs, les usagers les locataires.

Alors que bon nombre d'associations de consommateurs sont dans l'accompagnement du système ou tout au plus dans sa régulation, Indecosa-CGT, fort de son maillage territorial, de ses militants propose un autre système qui réponde aux besoins et garde l'humain au cœur des relations.

Qu'as-tu à dire à la prochaine équipe de l'association nationale ? Quelles recommandations souhaiterais-tu leur faire ? Quelles conclusions tires-tu de tout ceci ?

L'équipe devra garder ces quatre objectifs :

Être utile aux consommateurs ;

Former ses militants, ses élus et mandatés ;

Avoir une expertise et un socle revendicatif ;

Être bien dans la CGT, en complémentarité, en apport supplémentaire.

J'ai pleinement confiance dans la prochaine équipe pour poursuivre le travail engagé mais surtout créer de nouvelles perspectives.

L'association de demain doit s'appuyer sur celle d'aujourd'hui mais doit aussi construire (avec l'ensemble des responsables) son avenir, prendre toute sa place dans le secteur consumériste

Ces 12 ans n'ont pas été de tout repos, en particulier dans les dossiers difficiles. Je n'en citerais que deux : la gestion du personnel (se retrouver employeur et faire la démonstration que nous savons gérer) et les désaccords dans les associations départementales (où le National doit être le garant du fonctionnement, des objectifs etc).

Mais ce fut une période riche grâce à deux socles : Le fonctionnement démocratique de l'association avec le bureau, le CA national, les départements, les militants. Une exigence de débattre, de convaincre, de voter et de respecter le vote.

L'esprit d'équipe, de travail collectif, où chaque camarade, chaque salarié, chaque militant a sa place. Le bilan d'aujourd'hui est le travail d'un collectif et pas celui du seul président.

Propos recueillis par F.B.

AG INDECOSA-CGT – 13-15 OCTOBRE 2026 – BALARUC-LES-BAINS

DES IDÉES, DES LUTTES



Confrontant leurs expériences, bousculant les habitudes pour inventer collectivement de nouvelles pistes d'action, la centaine de participants à l'assemblée générale Indecosa-CGT a précisé les contours d'une ambition commune, faire des droits des consommateurs un levier de transformation sociale. Logement, services publics, ateliers de travail, feuille de route, la même pulsion rythme les débats : transformer les difficultés vécues au quotidien par les consommateurs en combats collectifs pour de nouveaux droits. Objectifs pour la prochaine mandature : renforcer les liens, partager les savoirs et faire vivre cette solidarité qui construit le collectif. Dans cette période qui voit le mouvement consumériste fragilisé, l'association entend renforcer ses liens avec la CGT et amplifier ses actions.

ET DU COMMUN



« ALLER À LA RENCONTRE DES LOCATAIRES ET FAIRE VIVRE UNE ACTION REVENDICATIVE DANS LA DURÉE »

HABITAT

LE LOGEMENT, NOUVEAU TERRAIN DE LUTTE

Défendre les locataires, c'est bien. Mais inscrire cette protection dans des mobilisations collectives susceptibles d'infléchir les politiques publiques, c'est encore mieux. Indecosa-CGT porte cette démarche sans équivalent dans le monde consumériste. À la veille des élections des représentants des locataires dans les organismes HLM, prévues du 15 novembre au 15 décembre 2026, la question fit débat à Balaruc-les-Bains.

Le président sortant d'Indecosa-CGT, Christian Khalifa, l'affirme d'entrée de jeu : « *Le logement est devenu un enjeu syndical majeur. Avant, on avait le travail et on cherchait le logement, maintenant, quand on a le logement, on cherche un travail à proximité.* » Dans les territoires où l'habitat est devenu rare et cher, l'accès au logement conditionne en effet l'accès à l'emploi. Raison pour laquelle La CGT ne limite pas son action au monde du travail et investit les quartiers et les territoires.

Pour les prochaines élections, Indecosa-CGT a déposé 140 listes via une cinquantaine d'associations départementales. Mais, précise Christian Khalifa, « *l'objectif dépasse la seule conquête de sièges, nous devons aller à la rencontre des locataires, notamment au pied des immeubles, pour renouer avec les habitants et faire vivre une action revendicative dans la durée* ». La représentativité est un moyen d'agir, pas une fin en soi.

De la défense des locataires à la politique de l'habitat

Les interventions de la salle illustrent abondamment cette singularité. Jean-Jacques Bos (Alpes-de-Haute-Provence) explique comment l'association adresse chaque année un journal à quelque 5 000 locataires. Cette information entretient le lien avec les habitants, qui sollicitent ensuite l'association. Une seule liste se présente aujourd'hui aux élections, celle d'Indecosa-CGT. « *Notre bataille est donc d'obtenir le meilleur taux de participation possible* », précise le délégué. Pour le Puy-de-Dôme, Jean-François Trincal rappelle que la défense des locataires ne s'arrête pas au parc social, « *les locataires du privé doivent eux aussi pouvoir être accompagnés dans les commissions départementales de conciliation* ». La présence dans ces instances est non seulement un enjeu de représentation, mais aussi d'accès aux droits.

Ne plus subir les politiques du logement

Indecosa-CGT affirme un objectif politique. Bruno Gigourese (Finistère) insiste sur la nécessité de ne pas limiter le rôle des élus à la résolution de quelques litiges : « *On n'est pas là juste pour régler deux ou trois choses. On a un poids politique quand on est représentant Indecosa-CGT.* » Il cite notamment les augmentations de loyers et la vente du patrimoine social. Alors que l'État se retire du financement du logement, il redoute que les bailleurs soient poussés à vendre une partie de leurs logements. « *Ces choix* », souligne-t-il, « *appellent des positions collectives et une réflexion sur l'avenir du parc social* ».

La question des attributions soulève une autre inquiétude. Marie Nolot (Moselle) s'alarme de voir les maires intervenir davantage dans le choix des bénéficiaires : « *Personnellement ça me choque ! C'est quand même un conquis social.* » Qui décide, selon quelles règles et au nom de quelle conception du droit au logement ? Celui-ci ne se résume ni au montant du loyer ni à la qualité des relations avec un bailleur. Il engage les financements publics, la préservation du patrimoine social, les conditions d'accès aux logements et l'équilibre entre les territoires.

Élaborer une expertise collective

Reste à construire des positions communes et une capacité d'intervention politique. Pour peser sur les bailleurs et les pouvoirs publics, les participants veulent pouvoir confronter leurs expériences et disposer de moyens d'action. Guy Bernard-Daga (Loire-Atlantique) plaide pour « *un collectif largement structuré* » au niveau national, relayé dans les départements. Il souhaite que les élus puissent faire circuler l'information et porter des positions dans les conseils d'administration, plutôt que de se contenter d'y siéger. Jean-François Trincal propose « *des formations régulières et techniques en webinaire, une journée d'étude annuelle pour les élus du logement et des réunions locales d'élus et de candidats non élus* ».

Christian Khalifa appuie ces orientations en annonçant « *un plan de formation et de rencontre pour tous les élus et tous les militants investis dans le logement* », avec pour objectif de renforcer les compétences, de rapprocher les associations départementales et de rendre leurs interventions plus cohérentes. En résumé, cette organisation permettra de dépasser la juxtaposition des dossiers individuels pour interroger les politiques du logement, les choix de financement, l'avenir du parc social et, plus largement, les conditions de vie dans les territoires.■

LES ATELIERS

LE « TRAVAILLER ENSEMBLE » FAIT CARBURER LES ATELIERS

La formule des ateliers fait mouche. La centaine de participants à l'assemblée générale a pu se répartir en quatre groupes pour diagnostiquer, approfondir et proposer.



Pour faciliter le travail collaboratif, trois mêmes questions sont posées. Comment renforcer les liens entre Indecosa-CGT national et les associations départementales ? Comment développer les coopérations entre les territoires ? Comment mieux inscrire l'association dans la dynamique confédérale ? Les propositions fusent, elles seront restituées en séance plénière.

Améliorer les relations entre le national et les départements

Les relations avec le siège de Montreuil sont jugées satisfaisantes par certaines associations. D'autres regrettent un relatif isolement, une circulation insuffisante de l'information ou la difficulté à identifier les bons interlocuteurs. Les courriels ne suffisent pas : « *Il faudrait plus d'humain* », résume un participant, qui plaide pour davantage d'échanges directs. Quelques propositions se dégagent comme celles de désigner des référents chargés de faire le lien avec les départements, d'organiser des rencontres régulières ou de faciliter les échanges sur les dossiers en cours. On suggère également un système de parrainage par des associations expérimentées pour accompagner celles qui se créent ou redémarrent.

Les outils de communication sont également passés au crible. Des espaces thématiques sur le site Internet faciliteraient le partage de documents et d'expériences. Surtout, on souhaite clarifier les responsabilités respectives du national et des départements. La révision des statuts et du règlement intérieur pourrait préciser les obligations de chacun.

Coopérer entre associations autour de projets concrets

Faut-il structurer Indecosa-CGT à l'échelle régionale ? Les échanges privilégient une approche souple : rapprocher les associations selon leur proximité géographique, leurs habitudes de travail ou les dossiers qu'elles partagent. Par exemple le logement, un terrain naturel de coopération, surtout lorsque des bailleurs sociaux chevauchent plusieurs départements. La santé et la formation sont aussi des domaines à explorer. Une association disposant d'une compétence particulière pourrait la partager avec ses voisines tandis que des journées d'étude communes permettraient de mutualiser intervenants, moyens et savoir-faire. Pour assurer la régularité de ces échanges, des participants évoquent une rencontre interdépartementale annuelle, complétée si nécessaire par des forums ou des journées thématiques. L'objectif est de sortir de l'isolement sans créer de structure supplémentaire : les coopérations pourraient répondre aux besoins des équipes et s'appuyer sur des projets identifiés.



Faire d'Indecosa un acteur reconnu de la CGT

Troisième chantier : renforcer les liens avec les structures syndicales. On dresse le bilan d'une méconnaissance persistante. Trop d'adhérents de la CGT ignorent qu'ils sont aussi membres d'Indecosa-CGT. Parallèlement, nombre d'unions départementales ou locales identifient encore mal les missions de l'association de consommateurs CGT. On suggère de joindre une présentation d'Indecosa-CGT aux fiches d'adhésion, de créer un livret d'accueil. Les associations pourraient aussi faire connaître leurs actions dans les journaux syndicaux.

D'autres propositions concrètes émergent : présenter l'association dans les formations syndicales, intervenir lors des congrès et assemblées générales, participer aux réunions des unions départementales et locales et inscrire les questions de consommation, de logement ou de santé à leur ordre du jour. Chaque association doit aussi disposer d'interlocuteurs clairement identifiés pour faciliter les échanges avec les différentes structures syndicales.

Les élections des représentants des locataires ont illustré l'intérêt de cette coopération. Un courrier commun entre la Confédération et Indecosa-CGT a facilité le travail avec les unions départementales. Les questions de logement, de santé, de transport ou de services publics concernent autant les travailleurs que les usagers, qui sont souvent les mêmes. Cette proximité permettra par ailleurs de faire connaître la CGT à des consommateurs qui ne l'auraient pas spontanément sollicitée. Encore faut-il que les structures syndicales identifient l'apport d'Indecosa-CGT et lui accordent sa place dans leurs initiatives.■

« LES COOPÉRATIONS POURRAIENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉQUIPES ET S'APPUYER SUR DES PROJETS IDENTIFIÉS »

FEUILLE DE ROUTE

INDECOSA-CGT AFFIRME SON IDENTITÉ SYNDICALE ET PRÉPARE L'AVENIR

Sur fond de fragilisation du mouvement consumériste, de numérisation des services et de recul des services publics, la feuille de route d'Indecosa-CGT redéfinit ses priorités.

« *Notre feuille de route nous engage tous. Elle est le chemin que nous traçons ensemble* », cadre Bernard Filaire en introduisant le débat. Pour son mandat 2026-2029, l'association de défense des consommateurs de la CGT décide de renforcer ses collectifs, de consolider son ancrage territorial et de mieux articuler défense individuelle des usagers et action revendicative. La formation, la coopération avec la CGT et le renouvellement militant figurent parmi ses priorités.

Ne pas réduire l'association à la défense des litiges individuels

Cinq principaux axes structurent la démarche : investir les espaces institutionnels, porter une expression politique sur les questions de consommation et d'usage, maintenir un contact direct avec la population, renforcer les liens avec la CGT et consolider le fonctionnement interne. Au cœur des échanges, une même conviction : Indecosa-CGT ne peut être assimilée à un service gratuit de règlement des litiges de consommation. Elle entend partir des difficultés de la vie quotidienne pour construire des revendications collectives et contribuer à la transformation de la société.

Cette ambition s'appuie sur quelques principes fondamentaux : égalité, solidarité, réponse aux besoins, respect du cadre de vie, liberté, émancipation et lien social. « *Ils doivent permettre à l'association de prendre position même lorsqu'un sujet n'a pas encore fait l'objet d'un travail spécifique* », précise François Bilem. « *Agir "avec" et non pas agir "pour"* » exige de donner aux consommateurs les moyens de comprendre leurs droits et de participer à la défense de leurs intérêts.

Renforcer le lien avec la CGT est une priorité stratégique

La place d'Indecosa-CGT au sein de la confédération nourrit longuement les échanges. Plusieurs intervenants regrettent que l'association reste insuffisamment connue des syndiqués, y compris de ceux qui pourraient bénéficier de ses actions. Nathalie Bazire, secrétaire confédérale du bureau exécutif de la CGT, insiste sur la cohérence entre les sujets travaillés et les préoccupations syndicales. « *Certains voudraient opposer les questions sociétales aux questions sociales. Nous lions les deux car c'est en cela que nous sommes utiles au monde du travail.* » D'où l'importance de faire connaître l'association aux nouveaux syndiqués.

Cette méconnaissance entraîne de curieuses situations. Marie Nolot (57) s'étonne par exemple que, lors des élections de représentants des locataires, des militants de la CGT ignoraient qu'ils pouvaient soutenir ou rejoindre

« NOTRE FEUILLE DE ROUTE NOUS ENGAGE TOUS. ELLE EST LE CHEMIN QUE NOUS TRAÇONS ENSEMBLE »



Christian Khalifa, président de 2020 à 2026 passe le relais à Bernard Filaire. A droite Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'O2CD.

les listes d'Indecosa-CGT et s'engageaient dans d'autres associations. L'association devrait selon elle davantage s'exprimer lors des congrès confédéraux et auprès des fédérations, affirmer plus systématiquement son existence et son utilité. La démarche a d'ailleurs déjà porté ses fruits. Marc Joudelat raconte avoir présenté Indecosa-CGT lors d'un comité général de son union départementale de l'Aube. La longue discussion qui a suivi a permis à plusieurs militants de découvrir une association dont ils étaient eux-mêmes adhérents. Bernard Filaire retourne la question : « *On se demande souvent ce que fait la CGT pour nous ? Je vous propose de nous demander ce que nous pouvons faire pour la CGT ?* » Indecosa-CGT apporte en effet une lecture transversale des questions sociales, économiques et environnementales, là où l'organisation syndicale est plutôt structurée par branches professionnelles ou par territoires.

Résister à la fragilisation du mouvement consumériste

Et demain ? Les responsables alertent sur les difficultés financières, la réduction des financements publics et les transformations du secteur qui fragilisent les associations de défense des consommateurs. Les perspectives « *ne sont pas forcément roses* », prévient Bernard Filaire. Raison de plus pour renforcer les liens avec la CGT, l'un des moyens de mieux affronter les difficultés, à condition que l'association démontre son utilité par ses expertises, ses publications et ses actions concrètes. Autre défi : celui de la transformation des pratiques de consommation et la numérisation croissante des services. L'association devra examiner les conséquences de cette évolution sur les droits des consommateurs, l'accès aux services publics et l'autonomie des personnes.

Au-delà des engagements thématiques, la feuille de route invite l'association à anticiper les transformations de son environnement et à mieux préparer les prochaines échéances. Le renouvellement des équipes, l'animation des collectifs, la solidarité entre les structures et la défense de sa place dans le paysage consumériste constituent autant de conditions pour son rayonnement. ■

TABLE RONDE SERVICES PUBLICS

SERVICES PUBLICS : LA PROMESSE D'ÉGALITÉ A ÉTÉ ROMPUE

Pour dresser l'état des lieux des services publics, une table ronde animée par Nathalie Marchand (Indecosa-CGT Paris), aux manettes de la rencontre. Les regards croisés de la sociologue Claire Vivès, de la dirigeante confédérale Nathalie Bazire et les témoignages des participants ont constaté la dégradation des services et la rupture de la promesse d'égalité.

Pourquoi les services publics suscitent-ils toujours autant d'attentes alors même que leur fonctionnement nourrit une défiance grandissante ? « *Les services publics sont au cœur des mouvements sociaux* », observe Claire Vivès, sociologue au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Les mobilisations des lycéens témoignent de cette attente : celle d'un service public garantissant à chacun l'accès égal à l'éducation, à la santé, à la mobilité ou aux droits sociaux. Cette promesse n'étant plus tenue, les colères grandissent et convergent.

Un cercle vicieux qui nourrit les inégalités

Pour Claire Vivès, cette dégradation résulte de choix politiques et budgétaires qui imposent aux services publics de répondre à des besoins croissants tout en réduisant leurs moyens. Le sous-investissement détériore les infrastructures et la qualité du service. Les usagers qui en ont les moyens se tournent vers le privé ; les autres restent sans solution. Cette désaffection alimente à son tour les arguments en faveur de la concurrence et de la privatisation. L'offre se segmente : les plus aisés choisissent les services les plus performants, quand les autres sont relégués au rang de sous-citoyens. « *Alors que les services publics ont pour vocation d'unifier la société, de créer du commun, c'est la société qui se fragmente* », résume la sociologue.

La dématérialisation accentue cette fracture. Présentée comme un moyen de faciliter l'accès aux services, elle est devenue un passage obligé, parfois infranchissable, pour les personnes éloignées du numérique. S'y ajoute le sentiment d'être davantage contrôlé que soutenu, notamment pour les allocataires et les demandeurs d'emploi. La sociologue invite enfin à ne pas tout imputer à l'Europe. Les orientations nationales ont joué leur rôle, tandis que la concurrence a favorisé des oligopoles privés face auxquels les consommateurs peinent à faire valoir leurs droits.

Le public déroule le tapis rouge au privé

Les témoignages donnent chair à ce constat. Marie-Jeanne Hocher (Indecosa-CGT 85) rapporte le cas d'une patiente venue passer une mammographie à l'hôpital public de La Roche-sur-Yon. Faute de médecins disponibles, l'établissement a du faire appel à un praticien d'une clinique voisine. La patiente découvre après l'examen qu'elle doit payer des honoraires qu'elle ne peut assumer. Il faudra l'obstination de la militante auprès du directeur de la clinique pour trouver une solution. .

« LE SERVICE PUBLIC EST QUELQUE CHOSE QUI FAIT CORPS, QUI FAIT COMMUNAUTÉ, QUI FAIT RÉPUBLIQUE »

Fermetures de lits, manque de personnel et concentration des établissements éloignent des soins les populations. En toile de fond, la progression des logiques marchandes. « Ce n'est plus la carte Vitale, c'est la carte bleue ! », ironise Nathalie Bazire. Fabienne Biran (Indecosa-CGT 65) rappelle les effets de la tarification à l'activité, qui nuisent à la fois à l'économie des hôpitaux et à la prise en charge des patients.

Financer les besoins plutôt que renoncer aux droits

Le phénomène dépasse la santé : transports, énergie, eau et services de proximité connaissent les mêmes reculs, avec une offre réduite, des coûts en hausse et des inégalités territoriales accrues. Pour Nathalie Bazire, il faut sortir du débat qui oppose dépenses publiques et réduction de la dette. « *On a besoin d'investir dans les services publics* », affirme-t-elle, en rappelant leur rôle dans la cohésion sociale et l'égalité. La responsable confédérale met notamment en cause les 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises recensés pour 2023 dans une enquête parlementaire.

La CGT défend une réorientation des recettes : réforme de l'impôt sur les sociétés, taxation accrue des dividendes et des rachats d'actions, rétablissement de l'impôt sur la fortune, lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. L'enjeu n'est pas seulement de préserver les services existants, mais d'en créer de nouveaux. Transports, énergie, habitat et logement doivent faire l'objet de véritables politiques publiques, financées à la hauteur des besoins. La proximité ne peut se réduire à transférer des compétences aux collectivités sans leur donner les ressources nécessaires.

Faire des usagers des acteurs à part entière

La reconquête passe aussi par la reconnaissance effective des droits des usagers. « *Qui est mieux à même de parler de sa santé et de ses besoins si ce n'est pas l'usager ?*», interroge Nathalie Marchand. Elle plaide pour une charte nationale des droits des usagers des services publics, assortie de garanties concrètes : le droit à l'information, à l'accompagnement, au recours et à la participation aux décisions.

Des exemples montrent que l'action collective porte ses fruits. En Ardèche, des associations ont contribué au passage de l'eau en régie publique dans plusieurs communes. À Pau, une représentante d'Indecosa-CGT a rendu publique la menace de fermeture d'une clinique, permettant à la CGT, aux élus locaux et à d'autres acteurs de se mobiliser pour défendre l'offre de soins. Ces expériences rappellent que les associations de consommateurs peuvent documenter les besoins, mobiliser les habitants et construire des rapports de force. Encore faut-il sortir des seules instances institutionnelles, interpeller les élus, occuper le terrain médiatique et élaborer des revendications adaptées à chaque territoire.

Un rempart démocratique

Enfin, les services publics constituent un enjeu démocratique majeur. Claire Vivès rappelle que leur affaiblissement ouvre de nouveaux espaces au privé. Là où ils reculent, les inégalités et le sentiment d'abandon progressent, au risque de nourrir la montée de l'extrême droite. « *Le service public, c'est quelque chose qui fait corps, qui fait communauté, qui fait République* », insiste Nathalie Bazire. Pour Indecosa-CGT, l'heure est à l'action commune avec la CGT : cahiers revendicatifs territoriaux, renforcement de la représentation des usagers et mobilisations. Les services publics ne sont pas une dépense dont il faudrait limiter le coût, mais un choix collectif pour répondre aux besoins de toutes et tous. ■

PORTRAIT

LOÏC ALLIAUME MÈNE LE COMBAT DU PETIT COIN



« *On a la wifi gratuite mais pour faire pipi, il faut payer.* » Loïc Alliaume ne plaisante pas. Pour lui, le droit d'accéder gratuitement aux toilettes relève tout simplement de « *la dignité humaine* ». Militant depuis l'âge de 18 ans, contrôleur pendant vingt ans dans les transports en commun rennais, l'actuel vice-président d'Indecosa-CGT Ille-et-Vilaine, poursuit son engagement dans la défense des consommateurs avec une prédilection pour un sujet que d'autres auraient été tentés de régler sans bruit.

Tout commence dans les années 1995-1999, lorsque les grandes surfaces du bassin rennais décident de faire payer leurs toilettes. « *Moi, je n'ai pas accepté.* » Avec ses camarades, il organise des manifestations « *au pied des caddies* ». Et il obtient gain de cause : Leclerc, Casino, Carrefour, et d'autres rendent leurs toilettes gratuites. Ces victoires, hélas, ne feront que peu d'émules. La tendance est à la facturation du pipi. Dans les grandes gares, il faut toujours régler la dîme. « *On a payé les toilettes une première fois dans le prix du ticket de train, mais on nous les fait payer une deuxième fois.* » Loïc dénonce un «*business du pipi* »,avec des groupes privés qui profitent des lieux de passage pour monnayer jusqu'aux besoins les plus élémentaires. Quid des familles nombreuses, des voyageurs retardés par un train ou des personnes malades ? « *Il faut rendre les toilettes gratuites pour tous.* »

« AU XXIE SIÈCLE, EXIGER DES TOILETTES PROPRES, GRATUITES ET UN POINT D'EAU POUR SE LAVER LES MAINS, C'EST QUAND MÊME LE SERVICE MINIMUM ! »

Avec Indecosa-CGT, Loïc prépare l'offensive judiciaire. À Rennes, Bordeaux et Tours, les assignations se préparent. Et les mobilisations redoublent d'imagination. Devant une gare, des militants organisent une mise en scène symbolique autour d'un petit coin improvisé. Pour Loïc, « *les toilettes sont un cas d'intérêt général, au XXIe siècle, exiger des toilettes propres, gratuites et un point d'eau pour se laver les mains, c'est quand même le service minimum !* » ■

PORTRAIT

LES SAINES COLÈRES DE NATHALIE MARCHAND



Nathalie Marchand, engagée pour la paix et le progrès social, est une indignée. Les idées fusent, les colères s'enchaînent, c'est une mitraillette à convictions. Responsable CGT de la santé et de l'action sociale à Paris, adjointe des cadres hospitaliers à l'AP-HP, elle travaille dans le secteur depuis plus de 33 ans. Son engagement est une histoire de famille avec des grands-parents, résistants à l'Assistance publique, qui ont travaillé aux côtés de Corentin Celton. Son investissement à Indecosa-CGT s'est imposé naturellement dans la continuité de ses mandats. Pour Nathalie, la santé, l'action sociale et la défense des consommateurs ne sont pas des mondes séparés. Il faut défendre à la fois les usagers, les professionnels et les services publics, « *derrière les budgets et les réformes, il y a toujours des êtres humains* ».

« LE SOIN NE SE NÉGOCIE PAS, LA SOLIDARITÉ NE SE DIVISE PAS, LA VIOLENCE NE PEUT PAS DEVENIR LA RÉPONSE ORDINAIRE AUX REVENDICATIONS »

Nathalie cumule les révoltes. En soutien des sans-papiers qu'« *on ne soigne pas comme on soigne le citoyen lambda.* » Les jeunes occupent aussi une place de choix au palmarès de ses colères. Dans les collèges, les lycées, les universités, « *il n'y a plus d'accompagnement de santé, plus d'infirmières, plus de corps médical ou paramédical pour les accompagner* ». Pour Nathalie, la question est politique : « *Il faut imposer de nouveaux droits.* » Évoquant les manifestations des lycéens, sa colère explose. « *Des jeunes sont blessés, des soignants veulent leur porter secours, mais ils sont empêchés d'intervenir* », témoigne Nathalie. Comment ? « *On est fouillés à la sortie du métro, si on a du sérum physiologique pour soulager les brûlures oculaires, des protections ou des masques, c'est confisqué.* » Porter secours est interdit. Pourtant, « *le soin ne se négocie pas, la solidarité ne se divise pas, la violence ne peut pas devenir la réponse ordinaire aux revendications* ».

Quand Nathalie parle des sans-papiers, des lycéens, des consommateurs, des soignants ou des services publics, tout se rejoint. Son engagement naît de l'attention qu'elle porte aux autres, de son refus de détourner le regard. Nathalie est entrée en résistance pour répondre aux urgences de l'heure. ■

CAP 2029 ET AU-DELÀ

L'heure est venue de conclure, de lancer les au-revoir et de passer les témoins. Le moment est aussi venu de renouveler le conseil d'administration, à hauteur de 70 % (avec vingt-cinq nouveaux membres sur quarante), d'élire un bureau de 7 personnes, dont deux nouvelles, Sophie Leroy (12) et Sakina Douhane (91).

Se succèdent ainsi les félicitations et remerciements adressées au président sortant, Christian Khalifa, dont Nathalie Bazire, pour la confédération, a tenu à saluer « *l'implication, l'engagement et la disponibilité, qui ont largement contribué à redonner du sens au travail collectif et à rappeler combien il était essentiel d'avancer ensemble* ». Bernard Filaire, le nouveau président, a chaleureusement remercié son prédécesseur « *pour laisser un outil Indecosa-CGT le plus performant possible* ».

Indecosa-CGT aborde la mandature 2026-2029 avec une double préoccupation. Préserver d'une part ses moyens d'action dans un environnement institutionnel marqué par l'abandon d'un modèle historique qui avait vu l'État confier aux associations de consommateurs des missions de défense et de formation tout en leur en donnant les moyens. Mais aussi poursuivre sa transformation pour peser davantage sur les enjeux de consommation.

Crédit à la consommation

LA RÉFORME EUROPÉENNE ENTRE EN APPLICATION

Le 20 novembre 2026 marque une échéance importante avec l'entrée en application de la directive (UE) 2023/2225 du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs. Elle abroge la directive 2008/48/CE et modernise le cadre européen applicable au crédit à la consommation.

La réforme tient notamment compte du développement du crédit numérique et de nouvelles formes de financement. Elle renforce les obligations d'information des professionnels ainsi que l'évaluation de la solvabilité de l'emprunteur avant la conclusion du contrat.

Le champ de la protection est également étendu à certaines formes de crédit auparavant moins encadrées. Les professionnels devront adapter leurs offres, leurs documents précontractuels et leurs pratiques commerciales afin de permettre aux consommateurs de mieux apprécier le coût et les conséquences de leur engagement.

En France, la directive est notamment transposée par l'ordonnance n° 2025-880 du 3 septembre 2025, dont les principales dispositions entreront également en vigueur le 20 novembre 2026. Les contrats de crédit en cours à cette date restent, en principe, soumis aux dispositions antérieures, sous réserve des exceptions prévues par les textes. ■

Crédit à la consommation

LES RÈGLES RELATIVES AU REMBOURSEMENT ANTICIPÉ PRÉCISÉES EN DROIT FRANÇAIS

Le décret n° 2026-861 du 12 septembre 2026 apporte une précision concernant les frais pris en compte lorsqu'un consommateur rembourse son crédit à la consommation avant son terme. Publié au Journal officiel le 13 septembre 2026, il précise l'assiette de la réduction du coût total du crédit.

À compter du 20 novembre 2026, le nouvel article D. 312-15-1 du Code de la consommation prévoit que certains frais versés à un tiers ne sont pas considérés comme des frais imposés par le prêteur pour le calcul de cette réduction. Quatre conditions cumulatives doivent être réunies. En effet, les frais doivent avoir été convenus entre le tiers et l'emprunteur, avoir été facturés par ce tiers, avoir été payés directement à celui-ci, y compris lorsque le prêteur en a fait l'avance, et ne pas dépendre de la durée du contrat de crédit. Cette exclusion ne s'applique pas lorsque le recours au tiers constitue une condition imposée par le prêteur.

Le décret permet ainsi de déterminer plus précisément quels frais doivent être pris en compte dans la réduction du coût total du crédit en cas de remboursement anticipé. Il concerne notamment les établissements de crédit, les sociétés de financement et les intermédiaires de crédit.

Les contrats en cours au 20 novembre 2026 restent régis par les dispositions antérieures du Code de la consommation et du Code monétaire et financier. ■

Commerce électronique

UN RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DES PETITS COLIS



Le développement des achats effectués auprès de vendeurs situés hors de l'Union européenne entraîne une évolution du cadre douanier européen. Une nouvelle taxe de traitement sur les petits colis entrant dans l'Union européenne dans le cadre de ventes à distance devra être appliquée au plus tard le 1er novembre 2026.

Cette mesure s'inscrit dans la réforme de l'union douanière européenne et vise notamment à contribuer aux coûts liés à la surveillance du nombre croissant de petits colis entrant dans l'Union. La réforme prévoit également de renforcer la responsabilité des plateformes et des opérateurs de vente à distance concernant les formalités douanières et les paiements correspondants.

Pour les consommateurs, cette évolution peut avoir une incidence sur le coût de certaines commandes effectuées auprès de vendeurs situés hors de l'Union européenne. Elle doit également contribuer à renforcer la traçabilité et les contrôles des marchandises importées. ■

Digital Fairness Act

VERS UNE NOUVELLE PROTECTION DU CONSOMMATEUR NUMÉRIQUE

La Commission européenne prépare, pour le quatrième trimestre 2026, une proposition de « Digital Fairness Act » destinée à renforcer la protection des consommateurs dans l'environnement numérique.

L'initiative vise notamment certaines pratiques susceptibles d'influencer les choix des consommateurs en ligne, telles que les interfaces trompeuses (« dark patterns »), les mécanismes de conception addictive, certaines pratiques de personnalisation ou encore le marketing d'influence.

Le futur texte devrait également accorder une attention particulière aux consommateurs vulnérables, notamment aux mineurs. Il s'inscrit dans la volonté d'adapter le droit de la consommation aux nouveaux usages et pratiques numériques.

À ce stade, le Digital Fairness Act est encore une initiative en préparation et ne constitue donc pas une règle directement applicable aux professionnels. Son contenu définitif dépendra de la procédure législative européenne. ■

Karima Chikhaoui Mellas



SOUTENIR LES LIBRAIRIES INDÉPENDANTES



Avec environ 3 500 librairies indépendantes, la France est le pays qui compte le plus de librairies par rapport au nombre d'habitants. Il y en a plus dans le 14e arrondissement de Paris qu'à New York. Signe d'une santé florissante ? Non. Au contraire, les libraires et leurs salariés sont en mode survie avec un revenu de misère alors que, bien souvent, ils sont surdiplômés. Et n'est pas concernée que la petite librairie du coin : des réseaux de librairies comme Gibert ou Nosoli (Furet du Nord, Decitre) sont en règlement judiciaire.
Cause de cette situation ? Elle est multiple. La loi Lang (prix unique du livre, voir In Magazine n° 227), qui constitue une grande avancée culturelle et qu'il faut défendre, constitue néanmoins un carcan pour les libraires, car les éditeurs leur imposent le prix d'achat et le prix de vente (qui augmente beaucoup moins vite que les autres produits).
La concurrence déloyale des plates-formes de vente en ligne qui pratiquent le dumping et contournent la loi Lang (n'achetez jamais sur Amazon). Les grandes surfaces spécialisées (Fnac ou Cultura) et les hypermarchés, qui imposent des remises fournisseur aux éditeurs, contournant aussi la loi Lang, et qui se contentent de ne vendre que des (potentiels) bestsellers quand le libraire indépendant propose tout ce qui se publie et distribue ses conseils avisés. Enfin, la baisse de l'activité de lecture et le pouvoir d'achat sont en berne.
Bref, lisez, et achetez vos livres dans une librairie indépendante, seule garante de la diffusion culturelle, et nulle part ailleurs.

Francis Ambrois

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE HELVÉTIQUE

L'histoire, tirée de faits réels, se déroule en 1907-1908 dans le canton de Vaud, en Suisse. La fabrique de cigares Vautier emploie de nombreuses femmes, pour des salaires insuffisants et dans des conditions de travail déplorables. Parmi elles, Lucie et Berthe, enfants de l'assistance publique, et pourtant opposées. Lucie, fille de bohémiens, subit l'opprobre. Berthe, elle, se pense fille de bourgeois, et tente de se comporter comme tel. Lorsqu'une grève éclate dans l'usine, Lucie la rejoint tandis que Berthe s'y oppose, d'autant plus que son mari est le bras droit du patron. Grève dure, longue, où toutes les



autorités se liguent contre les grévistes, y compris les socialistes qui négocient le retour à la paix sociale dans le dos des grévistes. Le relatif échec de la grève débouchera sur la création d'une coopérative qui fabriquera cigares et cigarettes sous la marque La Syndicale et connaîtra un certain succès. Mais, les dissensions, en particulier entre les sensibilités syndicalistes-révolutionnaires et réformistes, affaibliront les capacités coopératives. Quant aux rapports entre Lucie et Berthe, ils évolueront lorsque Berthe perdra ses illusions sur sa supposée ascendance.
Bel hommage à la première grande grève féministe et syndicaliste menée en Suisse, dont on ignore trop souvent l'histoire sociale mouvementée.

LA RÉVOLTE DES CIGARIÈRES, d'Éric Burnand et Fanny Vaucher, Antipodes, 208 p., 27 €.

Georges Ubbiali

ABONNEMENT

INDIVIDUEL
6 € le numéro • 35 € pour 6 numéros • Livraison à domicile

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable :
E-mail :
Entreprise ou organisme :

ENVOI EN NOMBRE
Nous contacter : contact@indecosa.cgt.org

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT
je règle par carte bancaire sur indecosa.fr

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05

ADHÉSION

Nom :
Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Portable :
Courriel :

Entreprise ou organisme

Adhésion seule ❒ 30 €
Je m'abonne à In magazine pour six numéros ❒ 35 €

Date et signature

Scannez et découvrez le site d'INDECOSA-CGT
https://www.indecosa.fr



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**

MACIF

La Macif, c'est vous.

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.